



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

AN ENGLISH
EDUCATION,
A BILINGUAL
FUTURE

UNE
ÉDUCATION
EN ANGLAIS,
UN AVENIR
BILINGUE

swlauriersb.qc.ca

BONNES NOUVELLES POUR LES CONTRIBUABLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER

Rosemère, 23 novembre 2017 – Les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) se battent depuis de nombreuses années aux côtés de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) pour obtenir l'équité du taux de la taxe scolaire. Ils sont heureux d'annoncer que cette question est maintenant résolue.

Le gouvernement du Québec procédera à l'uniformisation des taxes scolaires entre les commissions scolaires francophones et anglophones de la province. Pendant longtemps, ce taux faisait l'objet d'écarts considérables selon le lieu de résidence des propriétaires et influençait le choix des contribuables de payer leur compte de taxe scolaire à une commission scolaire francophone ou anglophone. Cette iniquité était la source de grandes frustrations chez nos parents et les membres de la communauté ayant fait le choix de soutenir la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, tout en payant des taxes scolaires plus élevées.

Cette mesure d'uniformisation tant attendue fera en sorte que nos parents et les propriétaires fonciers qui choisissent de soutenir leur communauté en payant leurs taxes scolaires à la CSSWL ne seront plus pénalisés. En vertu de cette révision, le taux de taxe scolaire le plus bas dans une région administrative donnée sera le taux adopté à l'échelle du réseau des commissions scolaires de la région en question.

« Que la responsabilité des taxes scolaires locales relève maintenant du conseil des commissaires témoigne du fait que le gouvernement actuel prend des mesures pour soutenir la démocratie à l'échelle locale. Ce changement positif à notre modèle de taxation nous permettra d'assurer le respect des droits de notre communauté, et les familles n'auront plus à payer un montant plus élevé pour obtenir une éducation en anglais », a déclaré M^{me} Jennifer Maccarone, la présidente de la CSSWL. « Je tiens à féliciter les représentants élus de la commission scolaire et les membres de la communauté qui se sont battus pour cette cause. Nous le devons à notre communauté. Lorsque nous travaillons ensemble, nous pouvons réellement accomplir de grandes choses », a-t-elle ajouté.

Lorsque seront dévoilés les détails concernant ce modèle de taxation révisé, nous informerons nos partenaires dans les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière. Le nouveau taux uniformisé sera en vigueur à compter de la période 2018-2019, et les contribuables payant leurs taxes à la CSSWL pourront s'attendre à une baisse considérable de leur compte de taxe scolaire.

La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier offre des services éducatifs de qualité à plus de 15 000 élèves répartis dans 35 écoles et 5 centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle dans les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière. Elle compte un effectif de presque 2 000 employés.

Source : *Maxeen Jolin*
Coordonnatrice des communications
mjolin@swlauriersb.qc.ca

- 30 -

